

Montréal, le 13 février 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>es</sup> Sébastien Richemont et Samuel Bachand  
Woods s.e.n.c.l.r.  
2000, McGill College  
Bureau 1700  
Montréal (Québec) H3A 3H3

M<sup>e</sup> Éric Fraser  
Affaires juridiques – Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Domtar Inc. - Demande de révision de la décision D-2012-080 rendue dans le dossier R-3798-2012**  
**Dossier de la Régie : R-3820-2012**

---

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance des correspondances des parties faisant état de leur disponibilité pour l'audience relative au dossier mentionné en titre.

La Régie confirme, par la présente, que l'audience dans le présent dossier aura lieu **le 4 et, si nécessaire, le 5 mars 2013, de 9h à 15h** dans la Salle Krieghoff de ses bureaux de Montréal.

La Régie confirme également que le contenu du dossier R-3798-2012 est versé au présent dossier.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as